carif oref
OCCITANIE

Cartographie de l'emploi et de la formation dans les industries agroalimentaires en Occitanie

Indicateurs de suivi 2023

area
OCCITANIE

SOMMAIRE

1. Ralentissement de l'activité et des créations d'emplois en 2022 2
1.1 Persistance des difficultés rencontrées par les entreprises 2
1.2 Poursuite de la hausse du nombre d'établissements 2
1.3 Nouvelle hausse de l'emploi salarié dans le régime général (hors intérim) 4

2. Des emplois dans des activités diversifiées 6

3. Des besoins en hausse en 2023 9
3.1 Approche sectorielle : des projets de recrutement plus nombreux 9
3.2 Approche par métier : des difficultés marquées dans la maintenance 11

4. Amélioration de la situation sur le marché du travail 12
4.1 Augmentation des offres collectées par Pôle emploi 12
4.2 Repli des demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi 16
4.3 Plafonnement des déclarations préalables à l'embauche 17

5. Stabilisation des effectifs en formation dans l'agroalimentaire 18
5.1 Des évolutions départementales contrastées 18
5.2 Ralentissement de la progression dans l'apprentissage 20

6. Formation continue : repli des entrées en formation des demandeurs d'emploi. 23
6.1 Hors financement de la Région, le CPF finance près des trois quarts des entrées en formation 24
6.2 Repli marqué des entrées en formation financées par la Région 25

Méthodologie 26

Pour la réalisation de cette étude, comme pour les éditions précédentes, le champ de l'agroalimentaire a été déterminé à partir d'un regroupement de secteurs d'activité définis par leur code APE (Activité principale de l'établissement). Le périmètre retenu diffère de ceux qui peuvent être utilisés par ailleurs, comme cela peut aussi être le cas en ce qui concerne les concepts étudiés. Des explications plus précises ainsi que des comparaisons sont disponibles dans la partie Méthodologie de cette étude.

1. Ralentissement de l'activité et des créations d'emplois en 2022

1.1 Persistance des difficultés rencontrées par les entreprises

L'activité dans les industries agroalimentaires a continué de progresser en 2022 selon la Banque de France[1] (+ 3 % de chiffre d'affaires), à un rythme toutefois moindre que ce qui était anticipé. En effet, des contraintes d'offre ont fortement pesé sur la filière, que ce soit via des difficultés d'approvisionnement ou une hausse des coûts d'achat des intrants. Par conséquent, les investissements et la rentabilité des entreprises ont diminué, à contre-courant des autres secteurs industriels.

Pour 2023, la situation resterait délicate malgré une légère amélioration. Si un rebond de l'activité est anticipé (+ 9,9 %, résultat porté par le marché domestique), ce dernier resterait insuffisant pour entraîner un regain significatif de la profitabilité et donc des dépenses d'investissements.

1.2 Poursuite de la hausse du nombre d'établissements

Le nombre d'établissements actifs dans l'agroalimentaire[2] a continué de progresser : + 8,4 % entre mai 2022 et septembre 2023, approchant désormais les 9 400. La hausse a été généralisée à l'ensemble des départements, l'Ariège, le Gard et la Haute-Garonne enregistrant les meilleurs résultats (respectivement + 22,3 %, + 11,5 % et + 14,5 %). Environ 40 % des établissements de l'agroalimentaire emploient des salariés, ratio s'élevant entre 32 % dans le Gers et 52 % dans le Tarn-et-Garonne.

Les coopératives représentent un peu moins de 10 % de l'ensemble des établissements de l'agroalimentaire, les deux tiers d'entre elles étant regroupées dans les départements du littoral et du Gers. Elles sont essentiellement présentes dans les activités de Commerce de gros de céréales (43 % du total) et la Vinification (40 %).

[1] Banque de France, février 2023, « Les entreprises en région : bilan 2022 et perspectives 2023 ».
[2] Pour plus de précisions sur le périmètre retenu pour l'agroalimentaire dans cette étude, voir la partie Méthodologie à la fin de ce document.

Concentration des établissements actifs de l'agroalimentaire en septembre 2023

Source : Insee, répertoire Sirene – Traitement Carif-Oref Occitanie

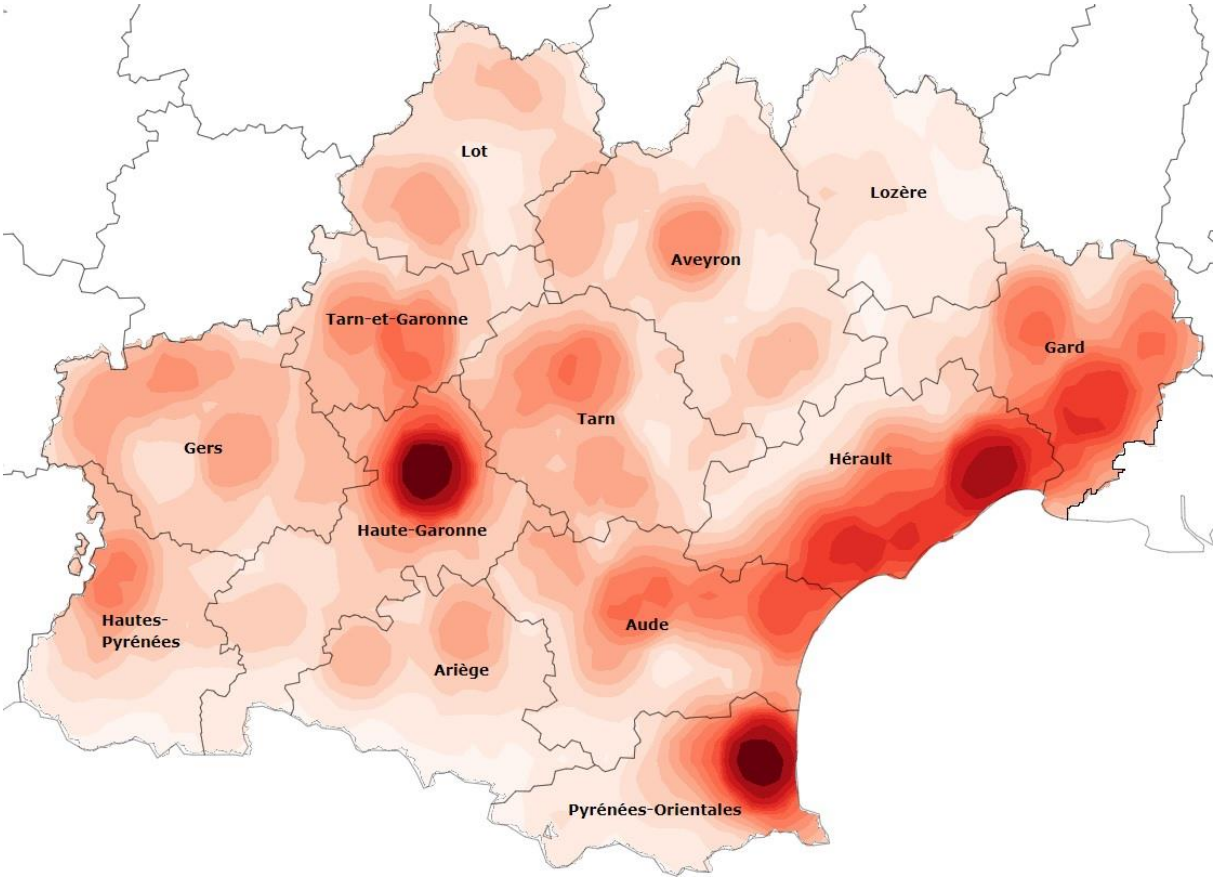

La filière se distingue par un maillage dense de l'ensemble du territoire occitan. Le littoral concentre un peu plus de la moitié des établissements de l'agroalimentaire, dont 19 % pour le seul département de l'Hérault, porté par le Commerce de gros de produits alimentaires et de boissons. Celui-ci apparaît ainsi comme le principal secteur dans 11 des 13 départements de la région.

Dans le même temps, les activités de Fabrication de boissons et de Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires ressortent également comme des secteurs relativement bien développés. Le Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants est plus représenté à l'Ouest (notamment dans le Gers) tout comme la Transformation et conservation de la viande.

Enfin, les secteurs de la Transformation et conservation de poissons, crustacés et mollusques, la Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales, la Fabrication d'aliments pour animaux et le Travail des grains ne représentent chacun qu'à peine 1 % des établissements actifs de la région, pour un total de 273 structures.

Établissements : répartition par secteur et département en septembre 2023

Source : Insee, répertoire Sirene – Traitement Carif-Oref Occitanie

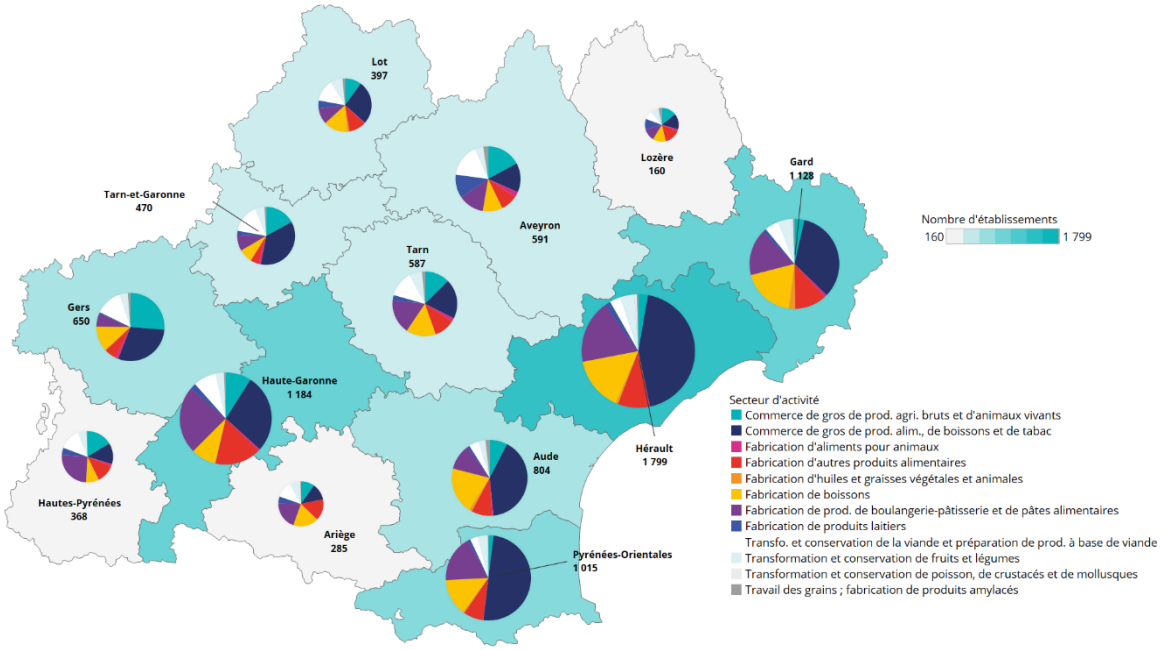

1.3 Nouvelle hausse de l'emploi salarié dans le régime général (hors intérim)

L'augmentation des effectifs salariés s'est poursuivie en 2022 dans les établissements de l'agroalimentaire affiliés au régime général (hors intérim). La hausse a toutefois nettement ralenti, s'inscrivant à + 1,3 % après + 4,2 % en 2021, de sorte que l'indicateur atteint un nouveau point haut, à plus de 37 400. Les difficultés rencontrées par le secteur (contraintes sur l'offre notamment) se sont ainsi traduites par un freinage des créations nettes de postes.

Ce mouvement est généralisé à la majorité des départements, avec un ralentissement particulièrement marqué dans l'Ariège, le Tarn-et-Garonne et les Pyrénées-Orientales. L'Aude fait figure d'exception, avec une accélération des créations d'emplois (+ 9,9 % sur un an après + 7 % en 2021), portée par le Commerce de gros de céréales et de boissons dans la zone d'emploi de Carcassonne-Limoux. Pour l'Aveyron, le Gers et les Hautes-Pyrénées, la situation est en revanche moins favorable, puisqu'une baisse des effectifs y est enregistrée. Dans ces trois départements, l'emploi a notamment reculé dans les secteurs liés à la transformation, à la préparation et au commerce de gros de produits à base de viande[3].

[3] Dans le Gers, les épisodes successifs de grippe aviaire pèsent depuis plusieurs années sur le secteur de la Transformation et conservation de la viande de volaille. Au niveau national, la consommation apparente de viande de canard a reculé de 26,9 % en 2022 (après - 8,3 % en 2021) selon l'Agreste. Dans le même temps, la consommation de viande d'animaux de boucherie a continué de progresser, tout comme celle de poulet (voir « La consommation de viandes en France en 2022 », Agreste, juillet 2023).

Par secteur d'activité, la progression de l'emploi reste dynamique dans la Fabrication d'aliments pour animaux (+ 4,8 %) et le Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants (+ 4,9 %). Une stabilisation des effectifs est observée dans la Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires, la Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales et la Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques[4]. Enfin, le nombre de salariés diminue dans la Fabrication de produits laitiers et la Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande (- 1,1 % chacun).

Emploi salarié du régime général (hors intérim) par département, secteur d'activité au 31/12/2022 et évolution annuelle

Source : Acoss - Traitement Carif-Oref Occitanie

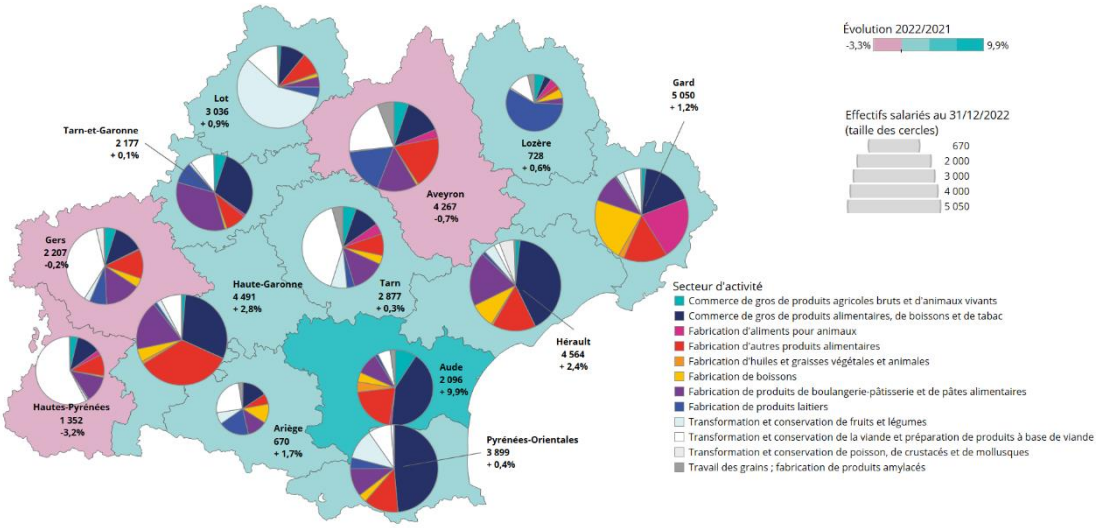

En ce qui concerne l'emploi salarié dans les coopératives (établissements affiliés à la Mutualité sociale agricole), les statistiques pour l'année 2022 ne sont pas disponibles au moment de la rédaction de ce document. Par conséquent, les dernières données portent sur l'année 2021, comme pour l'édition précédente[5]. Pour mémoire, près de 20 700 personnes avaient été employées dans ces structures cette année-là, ce qui représentait environ 12 400 Équivalents temps plein (ETP). Au-delà des variations annuelles, ce résultat est en baisse structurelle depuis une dizaine d'années.

Le poids des coopératives est particulièrement important dans l'Aude, le Gers et l'Aveyron. L'Ariège, la Lozère et les Hautes-Pyrénées sont en revanche peu concernées.

[4] Ces deux derniers secteurs emploient moins de 2 % des salariés de l'agroalimentaire.

[5] Pour plus d'informations, voir « Cartographie de l'emploi et de la formation dans les industries agroalimentaires en Occitanie : indicateurs de suivi 2022 ».

Salariés en ETP dans les coopératives par département, secteur d'activité en 2021 et évolution annuelle

Source : Mutualité sociale agricole – Traitement Carif-Oref Occitanie

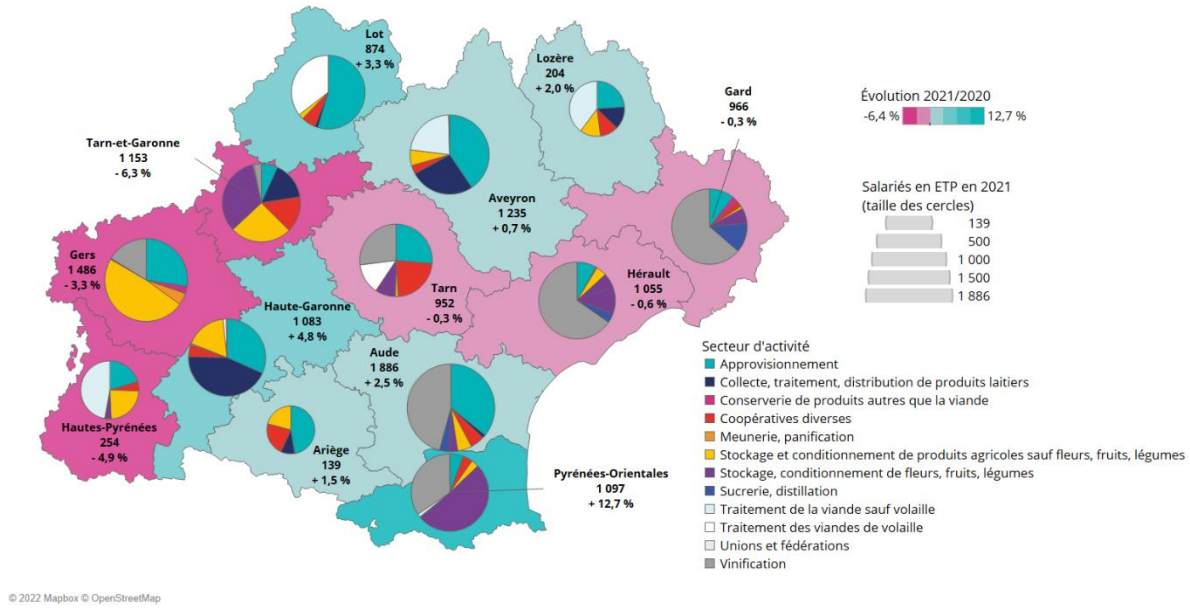

2. Des emplois dans des activités diversifiées

En 2020, l'agroalimentaire comptait 46 900 emplois en Occitanie (salariés ou non-salariés, quel que soit le type de contrat de travail), en augmentation de 3,5 % par rapport à 2014. Les effectifs du secteur restent ainsi orientés à la hausse, comme c'est le cas depuis maintenant de nombreuses années.

Dans le détail, l'évolution de l'emploi a été hétérogène selon les différentes familles de métiers. Ainsi, une forte hausse a été enregistrée dans les métiers des Achats (où le nombre d'emplois reste relativement faible) et du Contrôle, analyse, qualité (respectivement + 24,1 et + 29,1 %). Dans le même temps, des progressions significatives ont été observées dans les principales familles de métiers de l'agroalimentaire, comme le Commerce (+ 3,4 %) et la Production (+ 4 %). La Logistique – qui regroupe 17 % des actifs du secteur – est dans une situation moins favorable, avec une baisse régulière des effectifs ces dernières années (- 4,2 % en six ans), probablement sous l'effet de l'externalisation de certaines fonctions. Au total, l'emploi dans les métiers spécifiques de l'agroalimentaire augmente de 2,9 % sur la période 2014-2020. En parallèle, les métiers transverses affichent un dynamisme plus marqué, avec une progression de 5,5 %.

Actifs dans les familles de métiers de l'agroalimentaire et leurs caractéristiques

Familles de métiers	Actifs 2020		Proportion de femmes en 2020		Proportion de moins de 30 ans en 2020		Proportion de plus de 55 ans en 2020	
		Évolution 2014-2020		*Évolution 2014-2020 (en points)*		*Évolution 2014-2020 (en points)*		*Évolution 2014-2020 (en points)*
Achat	541	24,1%	49,4 %	3,1	14,9 %	1,0	14,9 %	2,8
Commerce	7 756	3,4 %	47,3 %	3,2	22,4 %	4,8	12,6 %	2,3
Contrôle, analyse, qualité	2 041	29,1 %	42,0 %	3,0	27,6 %	6,0	9,3 %	1,7
Logistique	7 904	-4,2 %	18,7 %	0,7	15,9 %	1,8	13,1 %	1,7
Maintenance	973	2,3 %	3,6 %	2,0	16,4 %	-1,3	8,5 %	-1,8
Production	15 354	4,0 %	35,0 %	-1,4	18,2 %	1,0	13,8 %	3,3
R&D	674	-11,5 %	42,3 %	4,4	15,6 %	-7,5	10,9 %	3,4
Total des métiers spécifiques ou fortement représentés dans l'agroalimentaire	**35 241**	**2,9 %**	**33,9 %**	**1,0**	**19,0 %**	**2,1**	**12,9 %**	**2,4**
Autres métiers*	11 647	5,5 %	50,6 %	-4,4	14,9 %	1,4	17,4 %	2,1
Total agroalimentaire	**46 888**	**3,5 %**	**38,1 %**	**-0,2**	**18,0 %**	**1,9**	**14,0 %**	**2,4**
Ensemble Occitanie	**2 292 357**	**5,1 %**	**48,4 %**	**0,4**	**18,0 %**	**-0,2**	**16,3 %**	**2,5**

Note : les évolutions calculées à partir du Recensement de la population le sont sur six années (et non cinq années comme c'est habituellement le cas), du fait de l'impact de la crise sanitaire. Voir ici.
Source : Insee, Recensements de la population – Traitement Carif-Oref Occitanie
**Métiers transverses, non spécifiques au secteur de l'agroalimentaire (comptabilité, secrétariat, etc.).*

La proportion de femmes dans l'agroalimentaire reste orientée à la baisse, ressortant à 38,1 % (- 0,2 point en six ans), soit plus de 10 points de moins que pour l'ensemble des secteurs. Toutefois, par famille de métier, la situation est nuancée. Ainsi, leur part diminue sensiblement dans les métiers de la Production (où elles sont structurellement moins nombreuses) et dans les métiers transverses. Historiquement majoritaires dans ces derniers, leur poids ne cesse d'y diminuer de façon marquée (- 4,4 points sur un an, à 50,6 %). À l'inverse, la part des femmes augmente significativement dans les familles des Achats, du Commerce, du Contrôle et de la R&D, de sorte qu'elle s'inscrit désormais entre 40 et 50 %, sous l'effet d'une féminisation des fonctions les plus qualifiées dans le secteur.

La pyramide des âges dans l'agroalimentaire est globalement équilibrée, avec une proportion de moins de 30 ans relativement élevée (18 %, + 1,9 point depuis 2014) et une moindre présence des plus de 55 ans que dans l'ensemble des secteurs (14 % contre 16,3 %). Des disparités fortes sont néanmoins observées selon les familles, avec des actifs plus jeunes dans les métiers du Commerce, du Contrôle et de la Production, et des effectifs plus âgés dans les métiers transverses et les Achats.

Actifs dans les familles de métiers de l'agroalimentaire par niveau de diplôme

Source : Insee, Recensements de la population - Traitement Carif-Oref Occitanie

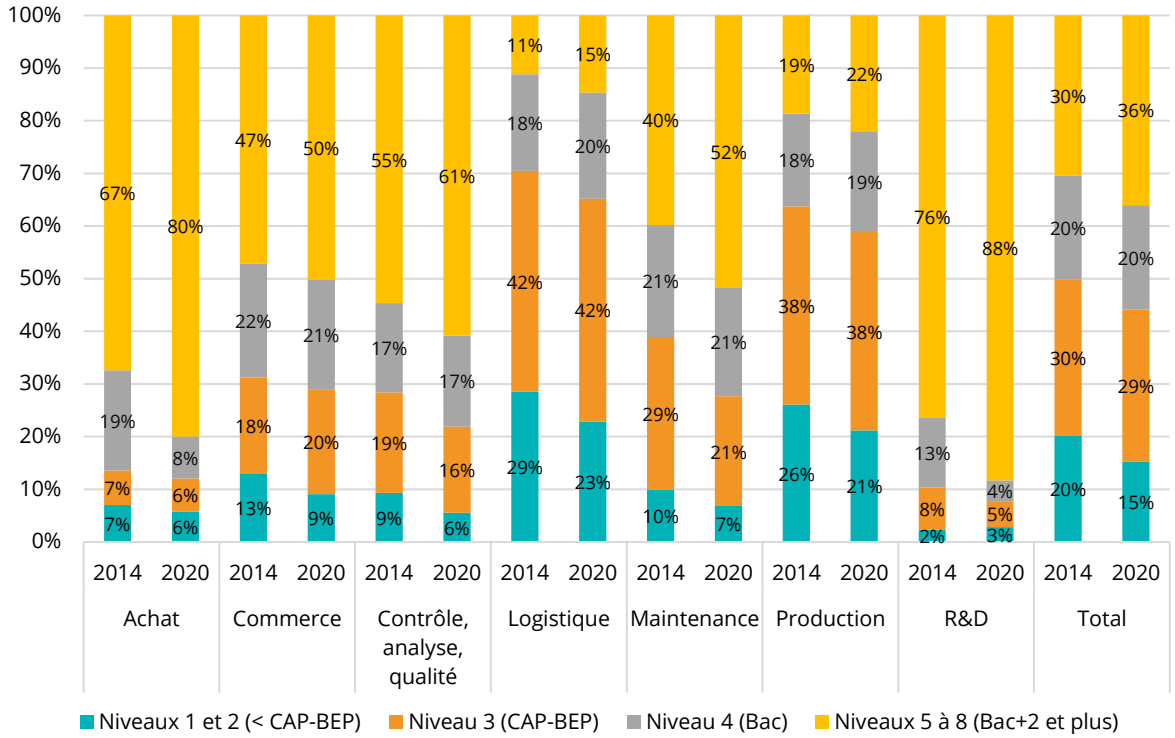

Comme cela a été observé les années précédentes, le niveau de diplôme continue de s'élever dans l'agroalimentaire, quelle que soit la famille de métier. En 2020, 36 % des actifs sont diplômés du supérieur (+ 6 points par rapport à 2014), au détriment notamment des niveaux 1 et 2 (inférieur au CAP-BEP). Cette tendance se retrouve dans l'ensemble des familles de métiers, avec quelques spécificités. Ainsi, dans la Production, le Commerce et la Logistique, la montée en qualification est probablement liée au départ en retraite d'actifs de niveau inférieur au Bac[6]. Toutefois, les besoins en niveaux 3 et 4 y restent importants, se traduisant par une stabilisation de la part de ces derniers. Dans la Maintenance la progression du poids des niveaux 5 à 8 est très marquée (+ 12 points), contrepartie de la baisse observée dans les niveaux inférieurs au Bac. Enfin, dans les fonctions les plus qualifiées (Achat, Contrôle, R&D), la part des diplômés du supérieur – déjà majoritaire – continue de se renforcer.

[6] Le fort développement de l'apprentissage, notamment dans les formations du supérieur, a également pu contribuer à l'élévation générale du niveau de diplôme (voir « L'Observatoire de l'apprentissage », Carif-Oref Occitanie).

3. Des besoins en hausse en 2023

3.1 Approche sectorielle : des projets de recrutement plus nombreux

Les établissements des industries agroalimentaires[7] ont déclarés plus de 9 100 projets de recrutement pour 2023, soit une progression de 14 % par rapport à 2022 (contre + 11 % tous secteurs confondus). C'est le volume le plus élevé jamais enregistré, se situant nettement au-dessus du point haut antérieur de 2020 (mesuré avant le déclenchement de la crise sanitaire). Au niveau départemental, la situation est plus mitigée, avec une baisse des projets assez marquée dans le Tarn (- 45 %), les Pyrénées-Orientales (- 39 %), le Tarn-et-Garonne (- 23 %) et l'Aveyron (- 10 %). Les plus fortes progressions sont quant à elles observées dans les Hautes-Pyrénées (+ 127 %), le Gard (+ 57 %) et le Gers (+ 55 %).

Projets de recrutement et difficultés rencontrées en 2023 dans les industries agroalimentaires en Occitanie

Source : Besoins en main-d'oeuvre (BMO), Pôle emploi - Traitement Carif-Oref Occitanie

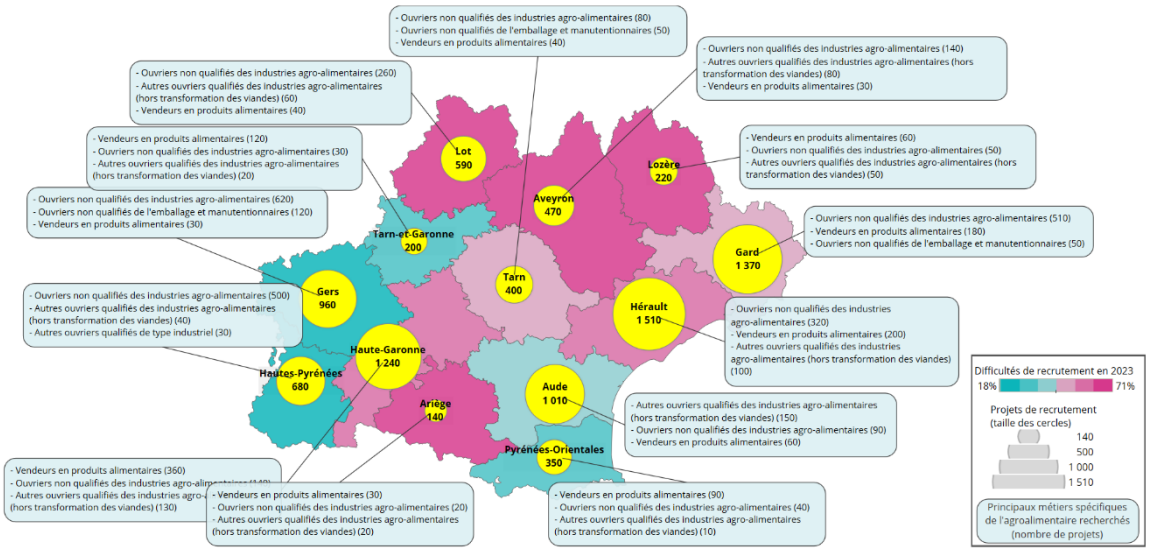

La part des projets saisonniers progresse à 50 % (+ 4 points sur un an), ces derniers étant majoritaires dans six départements (entre 52 % dans l'Hérault et 81 % dans l'Aude). Malgré la hausse des projets, les difficultés rencontrées par les établissements affichent un repli (- 3 points, à 47 %). Celles-ci s'inscrivent entre 18 % dans le Gers et 71 % dans l'Ariège (respectivement - 45 et + 17 points sur un an). Tous secteurs confondus, les tensions se renforcent légèrement puisque la proportion de projets jugés difficiles par les employeurs s'accroît de 2 points en 2023, à 58 %, niveau record.

Alors qu'en 2022 les difficultés étaient concentrées à l'Ouest et au Nord de la région, elles sont dorénavant plus élevées au centre, au Nord et à l'Est. Au niveau des bassins d'emploi,

[7] Pour rappel, le champ des industries agroalimentaires utilisé dans cette partie est différent de celui utilisé généralement dans cette étude. En effet, il inclut ici les secteurs de la charcuterie, de la boulangerie et de la pâtisserie, et il exclut une partie du commerce de gros.

des situations de tension particulièrement fortes sont observées à Carcassonne (69 % de projets jugés difficiles), à Montauban (67 %) et à Saint-Girons (66 %).

Parmi les principaux métiers recherchés dans les industries agroalimentaires[8], les Ouvriers non qualifiés des IAA arrivent en tête dans la majorité des départements, les Vendeurs en produits alimentaires[9] et les Autres ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires (hors transformation des viandes) se positionnant ensuite régulièrement dans le top 3.

Projets de recrutement en 2023 par département

Département	Nombre de projets	Part des projets jugés difficiles	Part des projets saisonniers
Ariège	140	71 %	21 %
Aude	1 010	41 %	81 %
Aveyron	470	64 %	34 %
Gard	1 370	52 %	41 %
Haute-Garonne	1 240	54 %	24 %
Gers	960	18 %	77 %
Hérault	1 510	60 %	52 %
Lot	590	64 %	59 %
Lozère	220	68 %	64 %
Hautes-Pyrénées	680	21 %	72 %
Pyrénées-Orientales	350	34 %	29 %
Tarn	400	53 %	18 %
Tarn-et-Garonne	200	30 %	25 %
Total Occitanie IAA	**9 140**	**47 %**	**50 %**
Total Occitanie (tous secteurs)	**279 940**	**58 %**	**38 %**

Source : Pôle emploi, BMO 2023 – Traitement Carif-Oref Occitanie

[8] Ainsi, certains métiers ne sont pas pris en compte, comme les Boulangers, Pâtissiers ou les Viticulteurs.
[9] La famille professionnelle des Vendeurs en produits alimentaires est notamment composée des métiers de Poissonniers, Vendeurs en alimentation et Vendeurs en gros de produits frais.

3.2 Approche par métier : des difficultés marquées dans la maintenance

Dans cette partie, les métiers traités ne sont pas forcément spécifiques à l'agroalimentaire, mais ils sont indispensables à ce secteur et leur présence y est significative.

Projets de recrutement par métier en 2023

Métier	Nombre de projets	Évolution 2022 - 2023	Part des projets jugés difficiles	Part des projets saisonniers
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	7 990	1 %	54 %	54 %
Vendeurs en produits alimentaires	3 420	9 %	48 %	40 %
Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	3 170	10 %	33 %	76 %
Techn. et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	2 430	29 %	69 %	10 %
Ingén. et cadres d'étude, R&D (industrie)	1 720	29 %	57 %	3 %
Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention	1 620	- 5 %	53 %	46 %
Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	1 150	6 %	77 %	10 %
Autres ouvriers non qualifiés de type industriel	910	10 %	47 %	24 %
Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production	770	28 %	51 %	4 %
Autres ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires (hors transformation des viandes)	730	30 %	69 %	55 %
Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité	660	89 %	85 %	2 %
Bouchers	540	- 23 %	74 %	17 %
Techniciens des industries de process	530	18 %	51 %	17 %
Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité et en électronique	490	40 %	61 %	2 %
Responsables logistiques (non cadres)	260	- 30 %	35 %	4 %
Cadres techniques de la maintenance et de l'environnement	230	0 %	70 %	4 %
Autres ouvriers qualifiés de type industriel	230	109 %	74 %	13 %
Agents qualifiés de laboratoire	170	- 37 %	59 %	24 %
Agents de maîtrise et assimilés des industries de process	90	13 %	44 %	11 %
Pilotes d'installation lourde des industries de transformation	90	- 25 %	78 %	0 %

Source : Pôle emploi, BMO 2022-2023 – Traitement Carif-Oref Occitanie
En turquoise : métiers très présents dans l'agroalimentaire, c'est-à-dire majoritairement recherchés par des établissements du secteur.

En 2023, les projets de recrutement ressortent en augmentation dans la plupart des métiers liés à l'agroalimentaire. C'est notamment le cas pour les Vendeurs de produits alimentaires (+ 9 %) et les Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires (+ 10 %), tous les deux très présents dans la filière. La hausse est encore plus marquée pour ce qui concerne les Agents de maîtrise et assimilés des industries de process (+ 13 %, sur des volumes qui restent cependant faibles), et surtout pour les Autres ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires (+ 30 %). Dans les métiers de la logistique et de la manutention la situation semble moins favorable, avec une baisse des projets ou au mieux une stabilisation (+ 1 % pour les Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires). Les métiers de la maintenance affichent pour leur part une progression globale des besoins, tout comme les métiers d'ingénieurs et cadres.

Concernant les difficultés rencontrées par les établissements, de fortes disparités sont observées. Pour les métiers spécifiques de l'agroalimentaire l'indicateur s'inscrit entre 33 % pour les Ouvriers non qualifiés des IAA et 69 % pour les Autres ouvriers qualifiés des IAA. La situation paraît particulièrement complexe pour les métiers de la maintenance, où les difficultés ressortent entre 61 et 77 %, ainsi que pour les Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité (85 %).

4. Amélioration de la situation sur le marché du travail

4.1 Augmentation des offres collectées par Pôle emploi

Attention *: l'observation des évolutions du nombre d'offres d'emploi entre deux périodes est soumise à différentes interprétations. Par exemple, une progression de ce nombre peut aussi bien être la conséquence d'un besoin plus fort des employeurs que d'une meilleure identification des offres. De plus, Pôle emploi ne collecte qu'une partie de l'ensemble des offres d'emploi émises par les entreprises.*

Dans cette première partie, les offres d'emploi sont comptabilisées pour chaque métier dans leur ensemble, peu importe l'activité de l'établissement d'origine de l'offre.

En 2022, le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi dans les métiers spécifiques de l'agroalimentaire est globalement orienté à la hausse (+ 10 % pour la Conduite d'équipement de production alimentaire, + 38 % pour la Fermentation de boissons alcoolisées et + 21 % pour l'Abattage et découpe des viandes). Seule la Fabrication et affinage de fromage enregistre une baisse, mais sur des volumes qui restent très faibles (- 14 %, 60 offres collectées). Tous métiers confondus, Pôle emploi a collecté 18 % d'offres supplémentaires par rapport à 2021.

Les métiers fortement représentés dans l'agroalimentaire *(c'est-à-dire pour lesquels les établissements du champ de l'agroalimentaire émettent une proportion importante des offres d'emploi collectées par Pôle emploi dans ces métiers, hors métiers d'artisanat et métiers générant un très faible volume d'offres)*

Code ROME	Libellé ROME	Offres d'emploi 2022	Évolution 2021-2022
D1106	Vente en alimentation	6 500	29 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	2 640	60 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	2 160	46 %
H2102	Conduite d'équipement de production alimentaire	1 680	10 %
H1502	Management et ingénierie qualité industrielle	1 020	82 %
H3301	Conduite d'équipement de conditionnement	840	9 %
H2502	Management et ingénierie de production	680	39 %
A1413	Fermentation de boissons alcoolisées	620	38 %
H2101	Abattage et découpe des viandes	510	21 %
A1301	Conseil et assistance technique en agriculture	430	23 %
H1403	Technicien en gestion industrielle et logistique	370	131 %
I1102	Management et ingénierie de maintenance industrielle	250	47 %
A1302	Contrôle et diagnostic technique en agriculture	240	33 %
H3303	Préparation de matières et produits industriels (broyage, mélange, ...)	230	28 %
H2504	Responsable d'équipe en industrie de transformation	220	69 %
H1401	Management et ingénierie gestion industrielle et logistique	190	90 %
D1107	Vente en gros de produits frais	90	- 65 %
A1412	Fabrication et affinage de fromages	60	- 14 %
M1706	Promotion des ventes	30	- 77 %

Source : Pôle emploi – Traitement Carif-Oref Occitanie

Parmi les métiers transverses fortement représentés dans l'agroalimentaire, ceux de la logistique enregistrent une forte progression des offres. C'est notamment le cas pour les

métiers Conduite d'engins de déplacement des charges (+ 60 %), Management et ingénierie gestion industrielle et logistique (+ 90 %) et Technicien en gestion industrielle et logistique (+ 131 %). La situation est plus contrastée pour les métiers du commerce, puisque les offres collectées augmentent de 29 % dans la Vente en alimentation, mais diminuent de 65 % dans la Vente en gros de produits frais.

La publication de Pôle emploi Occitanie sur les industries agroalimentaires de juin 2023[10] confirme la poursuite de l'accroissement des besoins des entreprises sur le premier semestre de l'année (+ 12,5 % d'offres d'emploi entre juin 2022 et juin 2023 sur sept métiers très présents dans le secteur). Les métiers d'Abattage et découpe des viandes et du Management et ingénierie de production ressortent comme concentrant les plus fortes difficultés de recrutement, du fait d'un déficit d'attractivité et de compétences.

Zoom sur les métiers de la maintenance et hygiène-sécurité-environnement

Code ROME	Libellé ROME	Offres d'emploi 2022	Évolution 2021-2022
I1304	Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	4 000	40 %
I1309	Maintenance électrique	950	20 %
I1302	Installation et maintenance d'automatismes	690	60 %
I1305	Installation et maintenance électronique	540	64 %
I1310	Maintenance mécanique industrielle	360	50 %
H1303	Technicien en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel	330	50 %
H1302	Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels	230	44 %
H1208	Technicien en études et conception en automatisme	130	0%

Source : Pôle emploi – Traitement Carif-Oref Occitanie

Indispensables dans de nombreux secteurs - en particulier de l'industrie -, les métiers de la maintenance sont en tension depuis de nombreuses années. En 2023, le volume d'offres d'emploi collectées dans ces derniers s'inscrit en nette hausse, atteignant ainsi

[10] Voir https://www.observatoire-emploi-occitanie.fr/rechercher-des-documents/par-thematique/contexte-economique/focus-metiers/tous/1/CD9/intermediaire-grandes-thematiques/ ; la liste des métiers retenus contient sept codes ROME, également présents dans le tableau présenté dans cette partie : Conduite d'équipement de production alimentaire ; Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage ; Conduite d'équipement de conditionnement ; Management et ingénierie de production ; Abattage et découpe des viandes ; Responsable d'équipe en industrie de transformation ; Préparation de matières et produits industriels (broyage, mélange…).

4 000 pour l'Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation (+ 40 %) et 950 pour la Maintenance électrique (+ 20 %).

Dans la partie ci-dessous, seules les offres collectées émises par des établissements des secteurs d'activité du périmètre de l'agroalimentaire tel que défini dans cette étude sont comptabilisées.

En 2022, les offres d'emploi collectées par Pôle emploi auprès des établissements appartenant au champ d'activité de l'agroalimentaire, tel que défini dans cette étude (c'est-à-dire l'ensemble des industries agroalimentaires hors exceptions (boulangers, pâtissiers, bouchers notamment) ainsi qu'une partie du commerce de gros alimentaire) se sont élevées à 6 100 (+ 8 % sur un an).

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi dans l'agroalimentaire par département et famille de métiers en 2022, évolution 2021-2022

Source : Pôle emploi - Traitement Carif-Oref Occitanie

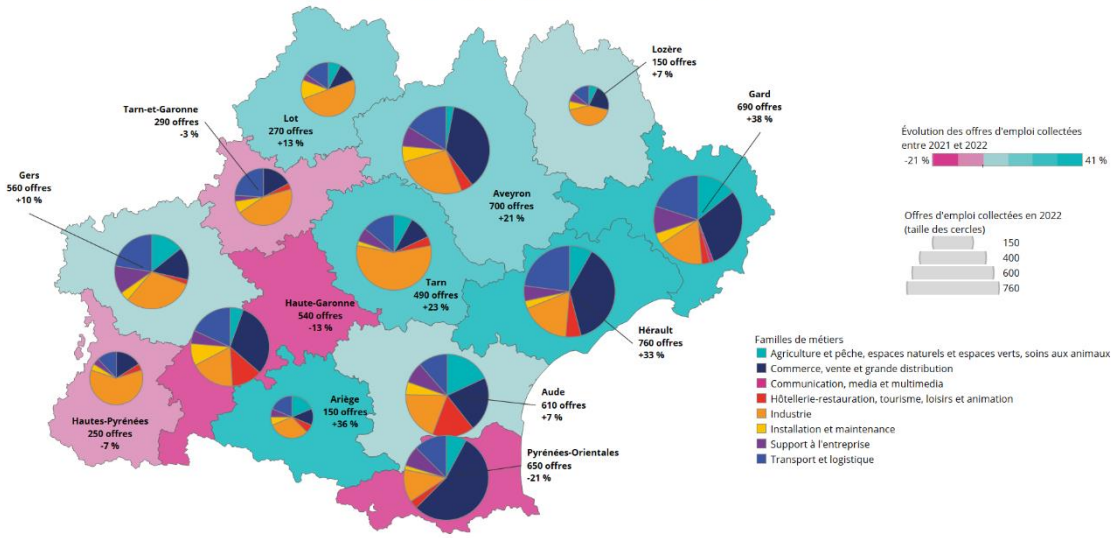

Cette hausse est observée dans l'ensemble des familles de métiers, en particulier les plus représentées dans l'agroalimentaire : le Commerce (28 % des offres, + 6 % sur un an), l'Industrie (27 % des offres, + 5 % sur un an) et le Transport et logistique (17 % des offres, + 7 % sur un an). Au niveau territorial, l'augmentation concerne la majorité des départements. C'est notamment le cas du Gard (+ 38 %), de l'Ariège (+ 36 %) et de l'Hérault (+ 33 %). Dans le même temps, un repli plus ou moins marqué se dessine dans quatre départements, en particulier la Haute-Garonne (- 13 %) et les Pyrénées-Orientales (- 21 %).

Le poids du Commerce dans les offres d'emploi collectées est particulièrement important dans les départements du littoral, de la Haute-Garonne et de l'Aveyron. Les métiers de l'industrie sont relativement plus demandés dans l'Ouest de la région ainsi qu'en Lozère. Certaines spécificités sont observées, comme des besoins significatifs dans l'Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation dans l'Aude et la Haute-Garonne sur des métiers de Cuisiniers ou d'Employé polyvalent de restauration.

4.2 Repli des demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi

Fin 2022, le nombre de demandeurs d'emploi dans les métiers fortement représentés dans l'agroalimentaire diminue de façon quasi-généralisée. L'amélioration se poursuit, comme c'est le cas pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, tous métiers confondus.

Les métiers fortement représentés dans l'agroalimentaire

Code ROME	Libellé ROME	Demandeurs d'emploi au 31/12/2022	Évolution 2021-2022
D1106	Vente en alimentation	6 830	- 3 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	4 140	- 3 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	3 660	- 4 %
H2102	Conduite d'équipement de production alimentaire	1 620	- 2 %
H2502	Management et ingénierie de production	970	- 8 %
H3301	Conduite d'équipement de conditionnement	780	- 6 %
H1502	Management et ingénierie qualité industrielle	770	- 13 %
A1413	Fermentation de boissons alcoolisées	640	- 4 %
A1301	Conseil et assistance technique en agriculture	340	- 11 %
D1107	Vente en gros de produits frais	280	- 3 %
A1302	Contrôle et diagnostic technique en agriculture	190	0 %
H2101	Abattage et découpe des viandes	190	- 10 %
I1102	Management et ingénierie de maintenance industrielle	190	- 10 %
H1401	Management et ingénierie gestion industrielle et logistique	170	- 19 %
H1403	Technicien en gestion industrielle et logistique	140	27 %
H2504	Responsable d'équipe en industrie de transformation	140	- 13 %
A1412	Fabrication et affinage de fromages	100	11 %
M1706	Promotion des ventes	80	0 %
H3303	Préparation de matières et produits industriels (broyage, mélange, ...)	70	17 %

Source : Pôle emploi – Traitement Carif-Oref Occitanie

Dans le détail, seuls trois métiers de l'agroalimentaire enregistrent une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi entre 2021 et 2022 : Technicien en gestion industrielle et logistique (+ 27 %), Fabrication et affinage de fromage (+ 11 %) et Préparation de

matières et produits industriels (+ 11). Ces hausses sont toutefois à nuancer, du fait d'un volume relativement faible de personnes concernées.

Zoom sur les métiers de la maintenance et hygiène-sécurité-environnement

Code ROME	Libellé ROME	Demandeurs d'emploi au 31/12/2022	Évolution 2021-2022
I1304	Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	1 230	- 7 %
I1309	Maintenance électrique	720	- 5 %
I1305	Installation et maintenance électronique	330	- 8 %
I1302	Installation et maintenance d'automatismes	280	- 13 %
I1310	Maintenance mécanique industrielle	210	- 13 %
H1302	Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels	190	- 24 %
H1303	Technicien en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel	180	0%
H1208	Technicien en études et conception en automatisme	90	- 18 %

Source : Pôle emploi – traitement Carif-Oref Occitanie

Dans la maintenance, le nombre de demandeurs d'emploi reste orienté à la baisse, comme c'était déjà le cas en 2021. Ce mouvement se retrouve pour l'ensemble des métiers retenus dans cette étude, avec un recul qui atteint jusqu'à – 24 % dans le Management et ingénierie HSE industriels.

4.3 Plafonnement des déclarations préalables à l'embauche

En 2022, les déclarations d'embauche (hors intérim) dans les Industries agroalimentaires[11] ont progressé de 3 %, résultat en net ralentissement après le rebond de 23 % enregistré en 2021. Ce dernier avait permis d'effacer la contraction survenue lors du déclenchement de la crise sanitaire en 2020 (- 17 %). Elles sont ressorties à plus de 30 600, nouveau record.

[11] Pour rappel, le champ des industries agroalimentaires utilisé dans cette partie est différent de celui utilisé généralement dans cette étude. En effet, il inclut ici les secteurs de la charcuterie, de la boulangerie et de la pâtisserie, et il exclut une partie du commerce de gros.

La décélération observée est en grande partie liée au repli des recrutements en CDD, qu'ils soient courts ou longs. En effet, les embauches en CDI ont pour leur part continué d'augmenter (+ 12 %), de sorte qu'elles ont représenté 42 % de l'ensemble, proportion la plus importante mesurée dans le secteur, soit une progression de 15 points par rapport à 2017.

Déclarations préalables à l'embauche dans l'industrie agroalimentaire en Occitanie

Source : Acoss - Traitement Carif-Oref Occitanie

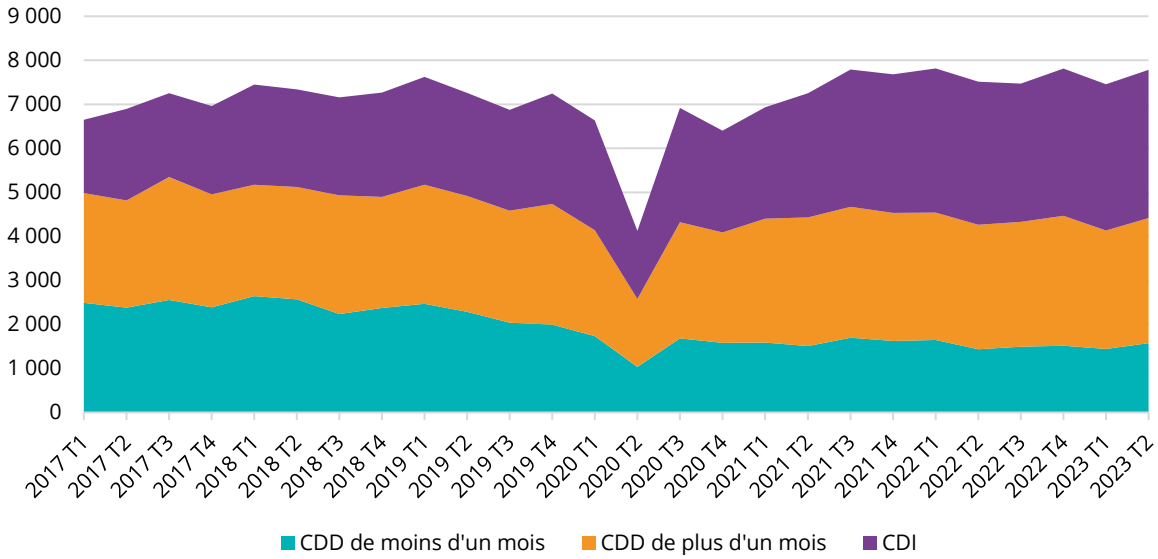

Un plafonnement se dessine sur le premier semestre 2023, avec une baisse des recrutements sur les trois premiers mois de l'année suivie d'un redressement au printemps. La proportion de CDI signés dans le total continue de croître, s'inscrivant à 44 %.

5. Stabilisation des effectifs en formation dans l'agroalimentaire

À la rentrée 2022, un peu moins de 100 diplômes permettant d'accéder aux métiers de l'agroalimentaire sont recensés, que ce soit en voie scolaire ou en apprentissage. Il convient de préciser que les statistiques disponibles à ce jour ne permettent pas de distinguer les effectifs en formation dans le supérieur lorsqu'ils sont en apprentissage. Par conséquent, des doubles comptes gonflent artificiellement le nombre total d'élèves. De plus, certaines formations du supérieur sont absentes de cette publication en raison de leur indisponibilité dans les bases de données utilisées (formations de certaines écoles d'ingénieurs notamment).

5.1 Des évolutions départementales contrastées

Un peu plus de 32 300 apprenants ont été recensés à la rentrée 2022 dans les formations menant aux métiers de l'agroalimentaire. Cela représente une légère progression de 0,9 % sur un an. L'apprentissage a continué de soutenir ce mouvement, mais de façon

moins prononcée qu'en 2021. Cette voie de formation concentre désormais la moitié des effectifs formés dans le secteur (+ 1,6 point sur un an).

Les résultats observés au niveau départemental sont hétérogènes, avec une hausse des apprenants de 17 % dans les Pyrénées-Orientales porté par l'apprentissage et de 3,5 % en Haute-Garonne, tandis que des baisses marquées sont enregistrées dans le Gers (- 7 %), le Lot (- 6,6 %), l'Aude (- 6,5 %) et les Hautes-Pyrénées (- 6,2 %). Pour la majorité des départements, c'est plutôt une stabilisation qui est à l'œuvre.

Inscrits dans les formations initiales menant aux métiers de l'agroalimentaire par famille et département en 2022, évolution annuelle

Sources : Base centrale de pilotage de l'Éducation nationale, Open data de l'enseignement supérieur, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) – Traitement Carif-Oref Occitanie

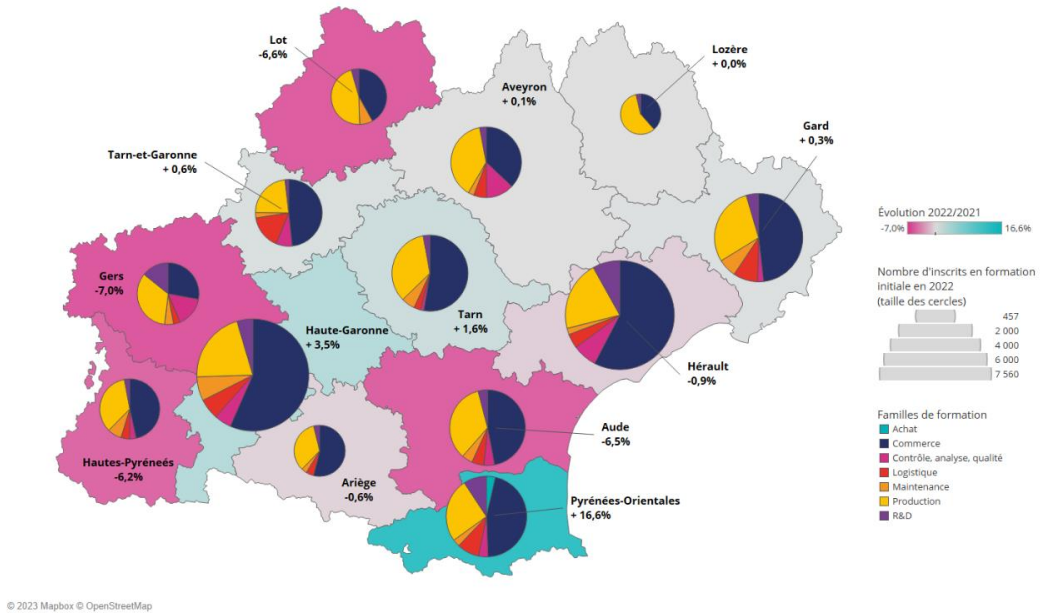

Comme en 2021, les formations du Commerce regroupent plus de la moitié des apprenants en 2022 (51 %, + 1 point sur un an), bénéficiant notamment du dynamisme du BTS Négociation et digitalisation de la relation client (2 700 apprenants, + 13 % sur un an) et, dans une moindre mesure, de la hausse des effectifs dans le BTS Management commercial opérationnel (+ 7 %, à 5 060). Les formations de la Production concentrent ensuite le deuxième plus important volume d'apprenants (27 %, - 1 point sur un an), malgré la légère baisse enregistrée (- 2,2 %, à 8 800 inscrits). Les autres familles de formations regroupent entre 5 et 6 % d'apprenants (à l'exception des Achats qui compte moins de 100 inscrits), avec des spécificités départementales plus ou moins marquées. Ainsi, les formations en Contrôle, analyse, qualité et R&D sont relativement bien représentées dans le Gers (respectivement 14 et 16 % des apprenants), tandis que le Tarn-et-Garonne se distingue par un poids important des formations en Logistique (16 % des inscrits).

Effectifs en formation initiale par famille et niveau de diplôme à la rentrée 2022

Famille	Ensemble des formations menant aux métiers de l'agroalimentaire					
	Niveau					Total
	3 (CAP-BEP)	4 (Bac)	5 (Bac+2)	6 (Bac+3)	7 (> Bac+3)	
Production	54 %	40 %	4 %	2 %	1 %	**8 841**
Contrôle, analyse, qualité	6 %	7 %	14 %	27 %	46 %	**1 735**
Logistique	31 %	51 %	9 %	3 %	6 %	**1 946**
Commerce	17 %	25 %	51 %	2 %	4 %	**16 405**
Achat	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %	**98**
Maintenance	0 %	61 %	36 %	3 %	0 %	**1 502**
R&D[12]	0 %	50 %	8 %	25 %	18 %	**1 809**
Total	**26 %**	**33 %**	**30 %**	**5 %**	**6 %**	**32 336**

Sources : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), Open data du ministère de l'Enseignement supérieur, Base centrale de pilotage (BCP) du ministère de l'Éducation nationale – Traitement Carif-Oref Occitanie

Un tiers des formations menant aux métiers de l'agroalimentaire sont de niveau Bac (33 %), suivies par celles de niveau Bac+2 (30 %) et celles de niveau CAP-BEP (26 %). La majorité des formations de la Production et de la Logistique sont de niveau inférieur ou équivalent au Bac. Les niveaux préparés sont en revanche globalement plus élevés pour ce qui est des formations Contrôle, analyse, qualité (essentiellement niveaux 6 et 7) et Achats (uniquement niveau 7). Dans les formations du Commerce, de la Maintenance et de la R&D ce sont les niveaux Bac et Bac+2 qui sont les plus représentés.

La part des femmes parmi les apprenants est restée inchangée en 2022 (41 % du total). Ces dernières sont particulièrement présentes dans les formations du Commerce (50 %), du Contrôle, analyse, qualité (50 %) et de la R&D (59 %). En revanche, leur poids demeure faible dans la Production (31 %) et la Logistique (19 %) et elles ne sont que marginalement représentées dans la Maintenance (3 %).

5.2 Ralentissement de la progression dans l'apprentissage

Le nombre d'apprentis dans les formations de l'agroalimentaire a progressé de 4,1 % en 2022 en Occitanie, atteignant plus de 16 300. L'augmentation observée les années précédentes se modère, en lien avec ce qui est enregistré pour l'ensemble de l'apprentissage[13]. Hors apprentissage, un léger repli du nombre d'apprenants est enregistré (- 2,3 %).

[12] La part importante des effectifs inscrits dans des formations de niveau 4 en R&D est liée au rattachement à cette famille de certains Bac technologiques (lesquels auraient également pu être affectés à la famille Contrôle, analyse, qualité).
[13] Voir Carif-Oref Occitanie, « Tableau de bord : L'apprentissage en Occitanie ».

Apprentis dans les formations menant aux métiers de l'agroalimentaire en 2022 par famille et département, évolution annuelle

Source : Base centrale de pilotage de l'Éducation nationale, localisation au site de formation – Traitement Carif-Oref Occitanie

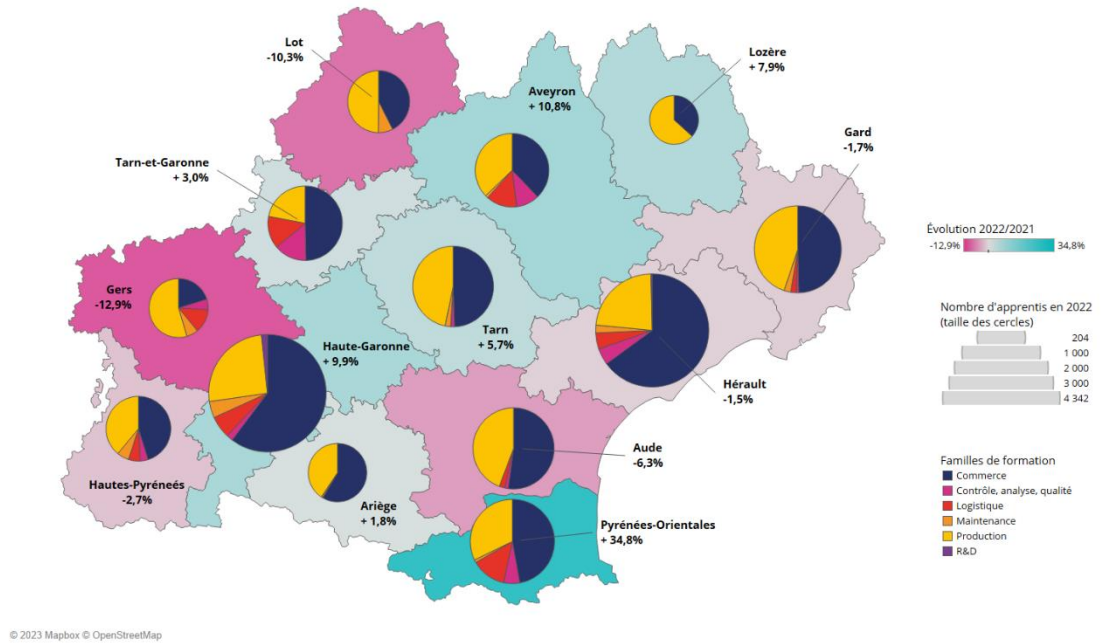

Contrairement à la rentrée 2021 - où l'augmentation du nombre d'apprentis était généralisée à l'ensemble des départements -, la situation est plus contrastée en 2022. En effet, la hausse ne concerne plus que la moitié des départements, en particulier les Pyrénées-Orientales (+ 34,8 %, porté notamment par le BTS Négociation et digitalisation de la relation client). Dans le même temps, la baisse atteint - 12,9 % dans le Gers (avec des effectifs en repli dans la moitié des formations proposées, dont le BTSA Viticulture œnologie et la Licence pro Qualité, hygiène, sécurité, environnement) et - 10,3 % dans le Lot.

Le nombre d'apprentis a fortement augmenté dans le Commerce (+ 10,2 %), de sorte que cette famille regroupe désormais 55 % des inscrits (+ 3 points sur un an). Elle a notamment bénéficié du dynamisme des BTS Négociation et digitalisation de la relation client (+ 27,8 %) et Management commercial opérationnel (+ 17,1 %). Au final, les formations du Commerce sont majoritaires dans dix départements sur treize, soit deux de plus qu'un an auparavant. La hausse du poids des formations du Commerce se fait au détriment des formations de la Production, où le nombre d'apprentis diminue légèrement en 2022 (- 2,7 %), ce qui se traduit par une baisse du poids relatif de cette famille (33 %, - 2 points).

Effectifs en apprentissage par famille et niveau de diplôme à la rentrée 2022

Famille	Ensemble des formations menant aux métiers de l'agroalimentaire					
	Niveau					Total
	3 (CAP-BEP)	4 (Bac)	5 (Bac+2)	6 (Bac+3)	7 (> Bac+3)	
Production	78 %	16 %	3 %	1 %	1 %	**5 308**
Contrôle, analyse, qualité	0 %	0 %	5 %	26 %	69 %	**608**
Logistique	54 %	14 %	19 %	1 %	12 %	**953**
Commerce	15 %	7 %	66 %	4 %	8 %	**8 928**
Achat	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	**0**
Maintenance	0 %	22 %	66 %	12 %	0 %	**440**
R&D	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %	**85**
Total	**37 %**	**11 %**	**40 %**	**4 %**	**8 %**	**16 322**

Sources : Base centrale de pilotage (BCP) du ministère de l'Éducation nationale – Traitement Carif-Oref Occitanie

Globalement, le niveau des formations suivies par les apprentis continue de progresser en 2022. En effet, les niveaux supérieurs au Bac regroupent désormais 53 % des inscrits, soit une progression de 3 points sur un an. C'est notamment le cas pour les Bac+2 (+ 3 points, à 40 %), au détriment des niveaux Bac (- 3 points, à 11 %). Ce phénomène se retrouve essentiellement dans les formations du Commerce (78 % de niveaux supérieurs au Bac, + 3 points), tandis qu'aucun changement n'est observé dans les autres familles.

Comme c'est le cas pour l'ensemble des apprenants, la part des femmes en apprentissage est inférieure à celle des hommes. Elle s'inscrit à 38 % en 2022 dans les formations menant aux métiers de l'agroalimentaire, en léger repli après avoir sensiblement progressé l'année précédente sous l'effet de l'essor des formations dans le Commerce et de l'élévation générale du niveau de diplôme dans cette voie de formation. En effet, elles représentent 49 % des apprentis de cette famille.

6. Formation continue : repli des entrées en formation des demandeurs d'emploi

Note méthodologique : cette section porte sur l'analyse des entrées en formation des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Les formations sélectionnées relèvent du secteur de l'agroalimentaire au sens de Pôle emploi. Le champ retenu est restrictif par rapport au champ de formations arrêté pour la formation initiale.

Un peu plus de 3 200 entrées en formation de demandeurs d'emploi ont été enregistrées en 2022 dans le domaine de l'agroalimentaire. Cela représente une baisse de 6 % sur un an, interrompant la forte progression observée depuis 2019, laquelle avait été entièrement alimenté par l'essor de l'utilisation du Compte personnel de formation (CPF). Or, ce dispositif a été moins mobilisé en 2022 dans l'agroalimentaire (- 8 % sur un an), comme c'est le cas tous domaines de formation confondus (- 7,6 %). Malgré ce repli, le CPF demeure le principal canal de financement mobilisé dans le secteur puisqu'il finance les deux tiers des entrées en formation (contre 41 % tous domaines de formation confondus).

Entrées en formation de demandeurs d'emploi dans le domaine de l'agroalimentaire par financeur en 2022, évolution annuelle

Source : Pôle emploi - Traitement Carif-Oref Occitanie

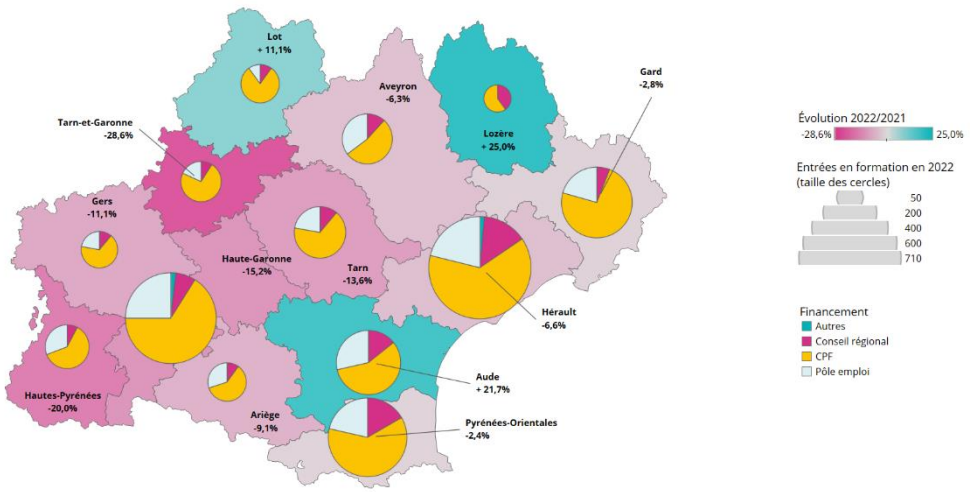

Au niveau territorial, seuls trois départements enregistrent une augmentation du nombre d'entrées en formation : la Lozère (+ 25 %), l'Aude (+ 21,7 %) et le Lot (+ 11,1 %). Ailleurs, la baisse est plus ou moins marquée, s'inscrivant entre - 2,4 % dans les Pyrénées-Orientales et - 28,6 % dans le Tarn-et-Garonne. Le CPF est le principal canal de financement dans la totalité des départements, suivi par les dispositifs de Pôle emploi et ceux du Conseil régional. Les autres financements (OPCO, Agefiph, etc.) sont marginaux.

6.1 Hors financement de la Région, le CPF finance près des trois quarts des entrées en formation

Le nombre d'entrées en formation hors financement de la Région ressort à 2 860 en 2022, en léger recul (- 2,1 %). Cette baisse est liée au mouvement sur les formations financées par le CPF (- 8 %), lequel a été en partie compensé par la hausse des entrées financées par Pôle emploi (+ 17,5 %).

Le niveau des formations préparées continue de diminuer en 2022, de façon toutefois moins prononcée qu'en 2020 et 2021 (- 1 point pour les niveaux Bac+2 et supérieurs). À contrario, les entrées en formation préparant à des niveaux inférieurs au CEP-BEPC représentent désormais 7 % de l'ensemble (+ 4 points sur un an). Le CPF apparaît moins mobilisé relativement aux dispositifs de Pôle emploi par rapport à 2021 (respectivement 73 % des entrées en formation contre 26 %). Pour ce qui est de l'objectif des formations, 50 % des entrées mènent à une certification (+ 7 points sur un an).

Caractéristiques des formations suivies par les demandeurs d'emploi dans le domaine de l'agroalimentaire, hors financement de la Région

Répartition des entrées en formation		2020	2021	2022
Niveau préparé	Niveau supérieur à Bac+2	24 %	20 %	19 %
	Niveau Bac+2	18 %	15 %	15 %
	Niveau Bac	23 %	26 %	26 %
	Niveau BEP, CAP	29 %	32 %	29 %
	Niveau CEP, BEPC	3 %	3 %	3 %
	Niveau inférieur au CEP, BEPC	2 %	3 %	7 %
	Total	100 %	100 %	100 %
Financeur et type de formation	Pôle emploi - AIF	15 %	9 %	13 %
	Pôle emploi - AFC	2 %	3 %	4 %
	Pôle emploi - POE individuelle	6 %	1 %	1 %
	Pôle emploi - AFPR	13 %	6 %	6 %
	Pôle emploi - POE collective	2 %	1 %	2 %
	Compte personnel de formation (CPF Autonome)	59 %	77 %	73 %
	Autre	4 %	2 %	1 %
	Total	100 %	100 %	100 %
Objectif de la formation	Certification	35 %	43 %	50 %
	Professionnalisation	7 %	6 %	8 %
	Préparation à la qualification	1 %	1 %	1 %
	Remise à niveau, maîtrise des savoir de base, initiation	6 %	4 %	3 %
	Mobilisation, aide à l'élaboration d'un projet professionnel	1 %	0 %	1 %
	Perfectionnement, élargissement des compétences	31 %	36 %	29 %
	Formation à la création d'entreprise	1 %	2 %	3 %
	Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	19 %	8 %	7 %
	Total	100 %	100 %	100 %
Nombre de bénéficiaires		1 220	2 920	2 860

Source : Pôle emploi, fichier des entrées en formation, données brutes (sauf financement Région) – Traitement Carif-Oref Occitanie

Concernant les formations détaillées suivies, les Bonnes pratiques d'hygiène agroalimentaire continuent de prendre de l'importance, puisqu'elles représentent désormais 73 % de l'ensemble (+ 8 points sur un an), principalement financées via le CPF (90 %). Les formations liées à la Pâtisserie arrivent en deuxième position (8 % de l'ensemble), suivies par celles en Boulangerie (4 %).

6.2 Repli marqué des entrées en formation financées par la Région

Le nombre d'entrées en formation dans l'agroalimentaire financées par la Région Occitanie a diminué de 29 % en 2022, s'inscrivant à 360, soit le niveau le plus bas depuis 2019 au moins. Le département de l'Hérault concentre 28 % de ces entrées, suivi par les Pyrénées-Orientales (19 %) et la Haute-Garonne et l'Aude à égalité (11 %). Les niveaux CAP-BEP et Bac regroupent la plus grande proportion d'entrées en formations (28 % chacun). En 2022, la quasi-totalité des entrées a pour objectif une certification (72 %, + 45 points sur un an) ou une professionnalisation (25 %, + 12 points), alors que ces deux modalités ne représentaient que 40 % de l'ensemble en 2021.

Caractéristiques des formations suivies par les demandeurs d'emploi dans le domaine de l'agroalimentaire, sous financement de la Région

Répartition des entrées en formation		2020	2021	2022
Niveau préparé	Niveau supérieur à Bac+2	22%	21%	22%
	Niveau Bac+2	17%	17%	17%
	Niveau Bac	27%	25%	28%
	Niveau BEP, CAP	27%	29%	28%
	Niveau CEP, BEPC	5%	4%	3%
	Niveau inférieur au CEP, BEPC	2%	4%	6%
	Total	100%	100%	100%
Objectif de la formation	Certification	24%	27%	72%
	Professionnalisation	7%	13%	25%
	Préparation à la qualification	0%	2%	0%
	Remise à niveau, maîtrise des savoir de base, initiation	0%	2%	0%
	Mobilisation, aide à l'élaboration d'un projet professionnel	0%	0%	0%
	Perfectionnement, élargissement des compétences	68%	54%	0%
	Formation à la création d'entreprise	0%	4%	3%
	Autre, non renseigné	0%	0%	0%
	Total	100%	100%	100%
Nombre de bénéficiaires		410	410	360

Source : Pôle emploi, fichier des entrées en formation, données brutes (financement Région) – Traitement Carif-Oref Occitanie

Comme les années précédentes, la méthode HACCP (Hazard analysis critical control point, ou Système d'analyse des dangers – points critiques) et la Pâtisserie concentrent la majorité des entrées en formation (28 % des entrées chacune).

Méthodologie

La liste des activités représentant l'agroalimentaire dans ce document :

- L'industrie agroalimentaire : divisions 10 (Industries alimentaires) et 11 (Fabrication de boissons) de la Nomenclature d'activités française (NAF), à l'exception des sous-classes suivantes :
    - 10.13B : Charcuterie
    - 10.71C : Boulangerie et boulangerie-pâtisserie fraîche
    - 10.71D : Pâtisserie
- Une partie du commerce de gros alimentaire :
    - 46.21Z : Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail
    - 43.31Z : Commerce de gros de fruits et légumes
    - 46.32A : Commerce de gros de viandes de boucherie
    - 46.32B : Commerce de gros de produits à base de viande
    - 46.33Z : Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles
    - 46.34Z : Commerce de gros de boissons
    - 46.38A : Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques

Parmi les résultats présentés dans cette étude, il ressort ainsi que 8 669 établissements actifs sont dénombrés en Occitanie en mai 2022. Le nombre d'emplois (salariés et non-salariés) s'inscrit pour sa part à 46 459 en 2019.

Le périmètre retenu dans ce document diffère de celui utilisé par le ministère de l'Agriculture pour la production de son Panorama des industries agroalimentaires, dans lequel trois secteurs définissent l'agroalimentaire :

- L'industrie agroalimentaire, hors artisanat commercial (Charcuterie, Boulangerie et boulangerie-pâtisserie fraîche, Pâtisserie, Cuisson de produits de boulangerie) ;
- L'artisanat commercial : Charcuterie, Boulangerie et boulangerie-pâtisserie fraîche, Pâtisserie, Cuisson de produits de boulangerie ;
- L'ensemble du commerce de gros alimentaire.

Le champ est donc plus large que celui utilisé dans cette publication. Les sources mobilisées par le ministère de l'Agriculture sont également différentes de celles mobilisées dans ce document, ce qui se traduit par des différences de volumes mais également par des différences de concepts utilisés. Toutefois, les ordres de grandeurs sont globalement comparables sur des champs similaires.

L'agroalimentaire en Occitanie en 2019 selon le périmètre retenu par le ministère de l'Agriculture

Sources : Esane 2019, Florès 2019, SIRUS, Insee - traitements SSP

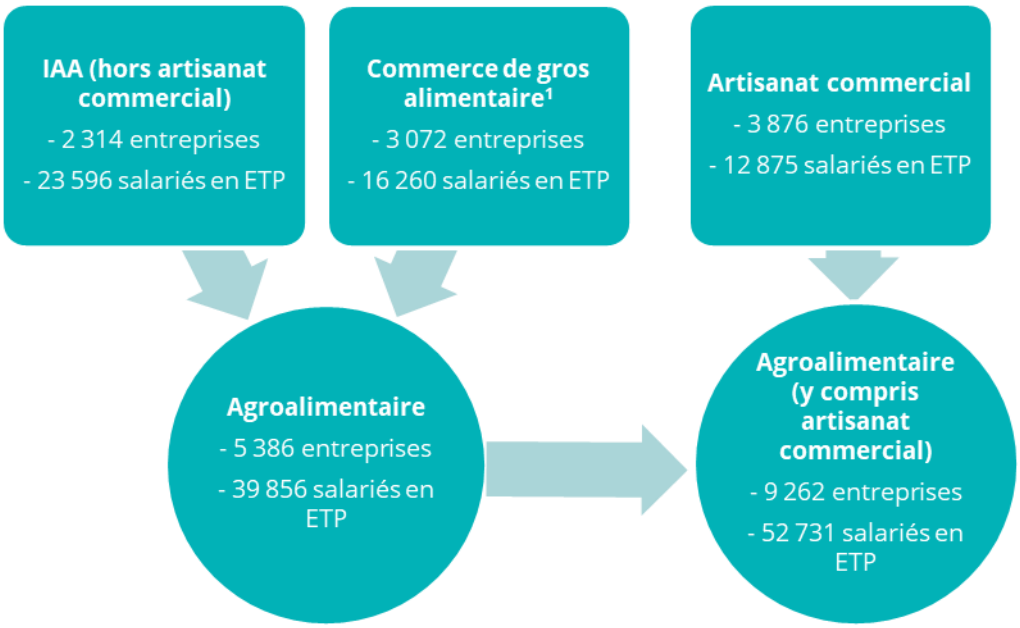

1 : Hors Commerce de gros de produits à base de tabac.

L'agroalimentaire en Occitanie en 2019 selon le périmètre retenu dans cette étude

Sources : Insee, Recensement de la population 2019, Répertoire des entreprises et des établissements 2019 – Traitement Carif-Oref Occitanie

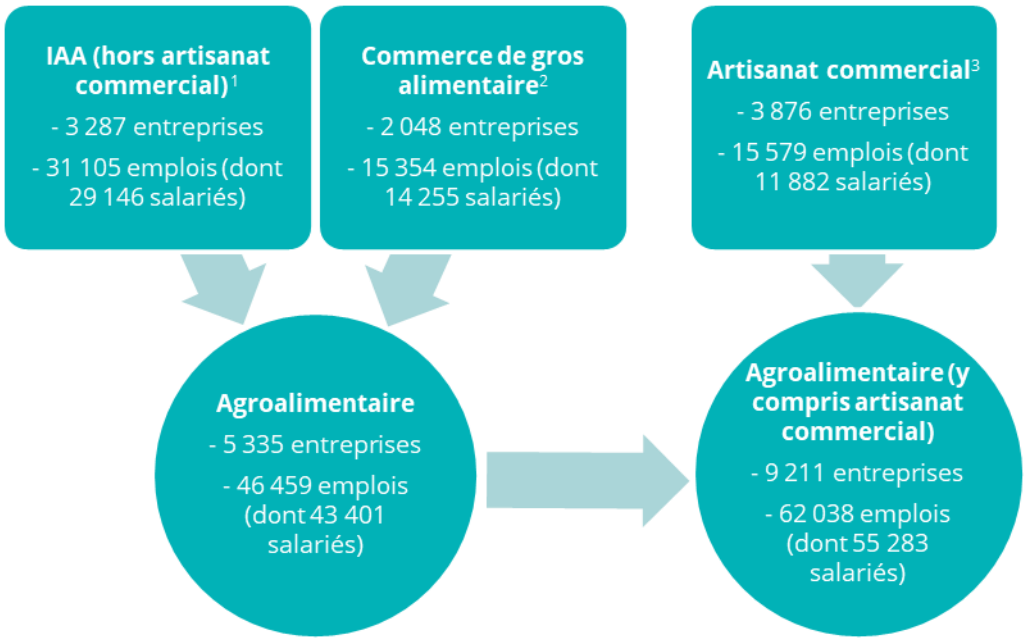

1 : Hors Charcuterie ; Boulangerie et boulangerie-pâtisserie fraîche ; Pâtisserie ; mais y compris Cuisson de produits de boulangerie.
2 : Hors Commerce de gros de fleurs et plantes ; Commerce de gros d'animaux vivants ; Commerce de gros de cuirs et peaux ; Commerce de gros de produits à base de tabac ; Commerce de gros de sucres, chocolats, confiseries ; Commerce de gros de café, thé, cacao et épices ; Commerce de gros alimentaire spécialisé divers.
3 : Charcuterie ; Boulangerie et boulangerie-pâtisserie fraîche ; Pâtisserie.

carif oref
OCCITANIE

Pour en savoir plus, rendez-vous sur cariforefoccitanie.fr

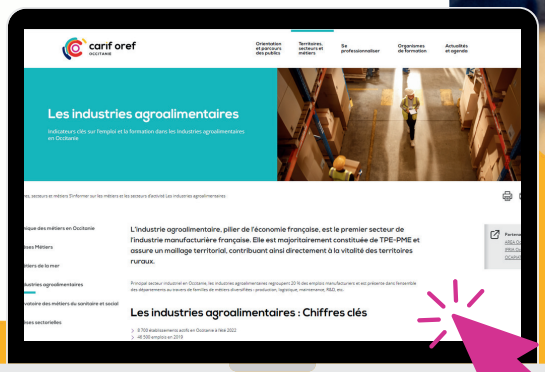

Cartographie de l'emploi et de la formation dans les industries agroalimentaires en Occitanie - indicateurs de suivi 2023

Directeur de publication : Pierre MONVILLE
Rédaction : Clément SANTINON
Réalisation : Carif-Oref Occitanie
Date de publication : novembre 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
UNION EUROPÉENNE
Projet cofinancé par le Fonds Social Européen